

NOYAL MUZILLAC

infos



Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Un nouvel été est arrivé. Celui-ci s'annonce radieux avec moins de restrictions. Les festivités vont reprendre leur place, les kermesses des écoles sont toujours des moments de convivialité appréciés. Les associations vont organiser leurs différentes manifestations. Le Conseil Municipal organise avec l'aide du Comité des Fêtes un fest-noz fin juillet. Est organisée également la fête communale à l'occasion des journées du patrimoine mi-septembre ; celle-ci se terminera par un feu d'artifice. Je remercie toutes les personnes qui travaillent à l'organisation de ces événements ; je suis à leur côté et convaincu que vous ferez le nécessaire pour les soutenir. UN GRAND MERCI A VOUS TOUS !

Pour autant, soyons vigilants ! La covid19 est toujours présent. Ne faisons pas n'importe quoi : **certains gestes barrières sont toujours d'actualité.**

Fin mars dernier, le Conseil Municipal a voté les budgets municipaux :

- Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2.107.611 euros, ce qui doit nous permettre de sortir 380.000 euros d'autofinancement ; ces derniers seront versés en investissement.
- Le budget d'investissement, lui, s'équilibre à hauteur de 3.020.000 euros.

Les principaux chantiers pour 2022 sont :

- Entretien de la voirie et bâtiments communaux
- Finalisation du chantier boulangerie
- Fin des travaux rue Pasteur
- L'ancienne Poste : livraison des locaux début 2023
- Une voie de contournement à l'Est du lotissement la Chênaie reliant les deux routes de Le Guerno sera réalisée au mois de juillet
- Les bâtiments de l'ancienne ferme de Beaufort seront démontés et le terrain ensemencé
- Nous continuerons à financer le déploiement numérique
- La Mairie va s'équiper d'un logiciel « Etat Civil » et d'un logiciel « Cimetière », ce dernier n'ayant pu être mis en place en 2021.

Tout ceci vous a été présenté lors d'une réunion publique, organisée par le Conseil Municipal, de même que les futurs projets. Un débat riche a été conduit entre les élus et les citoyens présents lors de cette soirée d'échange. Je remercie toutes celles et ceux

qui y ont participé.

Le budget assainissement a été voté. Une étude sur le développement de nos réseaux, vers les zones constructibles, sera réalisée. Les travaux seront réalisés dans la foulée. **Loi oblige**, cette compétence devra être transférée à la Communauté de Communes d'ici quelques années.

Enfin, les budgets lotissements ont été votés. Il reste 5 lots à vendre sur le lotissement la Chênaie. Ce secteur étant terminé, le Conseil Municipal a voté l'ouverture d'un nouveau lotissement rue Pasteur. Les études sont commencées. La livraison des lots est prévue pour l'été 2023.

Les gens du voyage

La Communauté de Communes a obligation de recevoir cette population et doit fournir deux types de terrain :

- Un de 4 hectares pour recevoir les missions évangéliques pouvant accueillir 250 caravanes ; celles-ci sont installées sur les communes d'Ambon et de Damgan.
- Un terrain de 1 hectare pour les familles en déplacement réparti ainsi : un demi-hectare situé sur Muzillac de façon permanente et un autre demi-hectare à tour de rôle sur les autres communes de la Communauté de Commune.

Pour 2022, c'est à Noyal-Muzillac de les recevoir. En 2023, c'est Billiers qui fournira un terrain. Je suis aux côtés de nos amis les footballeurs qui ont été victimes de gestes violents de la part des gens du voyage qui sont accueillis à Noyal-Muzillac. Je m'en suis expliqué lors d'une réunion communautaire où se réunissent tous les maires de la Communauté de Communes, ainsi qu'à M. Le Préfet. Rien ne justifie la violence ; je renforcerai ma vigilance afin que cela ne se reproduise pas.

Je vous souhaite un bel été. Les valeurs d'optimisme et de solidarité doivent nous habiter chaque jour ; le Conseil Municipal y accorde beaucoup d'importance.

BEL ETE A TOUS !

Patrick Beillon

URBANISME

Une consultation de cabinets d'études pour effectuer une modification succincte du Plan Local d'Urbanisme, est en cours. Ces travaux se dérouleront au cours du 2ème semestre 2022 et porteront sur quelques points permettant d'offrir aux pétitionnaires quelques facilités tout en respectant le cadre législatif

LOTISSEMENTS

LA CHÊNAIE

La première phase des travaux d'aménagement de la tranche N° 4 sont achevés ; les lots sont donc viabilisés et peuvent être vendus. Pour rappel, 17 des 18 lots sont déjà réservés avec notamment une douzaine de jeunes ménages comme acquéreurs.

LE CHAMP PASTEUR

Le choix du maître d'œuvre est effectué ; Géo Bretagne Sud a commencé les études d'aménagement intégrant les réflexions de la commission communale « Urbanisme ». L'étude et les premiers scénarios apporteront un volet environnemental plus important que les précédents lotissements, selon la volonté des élus municipaux.

PROGRAMME D'ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES 2022 :

L'entreprise COLAS retenue après consultation, a quasiment terminé les travaux budgétisés pour cette année 2022. L'objectif d'anticiper ces derniers avant l'été, a donc été atteint. Pour rappel, les secteurs concernés cette année étaient : La Grée Bourgerel, Kerlapin, Le Cosquer, Larcan, Bodrefaux, La ville Taillouse, Kerlodidon.

VOIRIE URBAINE

La voie de contournement Est située à proximité des lotissements de la Chênaie est en cours de création ; ces travaux ont été diligentés à l'Entreprise Charier TP. Un revêtement gravillonné terminera la couche de roulement ; l'ouverture de ce nouvel axe est prévue pour la fin de juillet 2022.

La consultation pour la recherche d'un maître d'œuvre en vue de l'aménagement de la rue Haute, de la rue de la Jeune France et de la Ferme du Portail, est en cours ; les travaux d'études débiteront en septembre 2022. Après validation par le Conseil Municipal des projets présentés, une programmation des travaux sur plusieurs années sera planifiée.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite à la réunion publique du 31 mai dernier, plusieurs réunions avec les riverains ont été ou seront programmées : Rue François de Carné et Place du Poulo en juin et Rue des Écoles et Bourgerel en septembre.

AMÉNAGEMENT FONCIER

Les requêtes établies lors du recensement de 2021, ont été répertoriées. La commission communale s'est réunie pour préparer un estimatif global des travaux pouvant être envisagés. A la suite, un maître d'œuvre sera choisi pour la fin 2022, avant consultation des entreprises de TP pour l'horizon 2023.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Le début de la remise en état du Pont « Piron » a été effectué par les agents de la Communauté de Communes de Muzillac. La municipalité tient à remercier ces agents des « chantiers nature ». Des travaux de reprise d'une partie du sentier situé entre Bot er Moël et Brulis, seront réalisés prochainement par l'entreprise locale de M. Julien Cotte basée à Trébigan.

EXTENSION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES (ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Le maître d'œuvre retenu après consultation, a débuté son étude pour de futurs travaux d'aménagement et d'extension de réseaux « EU ». Ses missions seront le chiffrage, la préparation de la consultation des entreprises de travaux et le suivi des travaux. Pour rappel, le financement de ce cabinet et des travaux seront effectués sur le budget dit « assainissement ». La localisation de ces travaux porte sur plusieurs secteurs de l'agglomération :

- RD5, de la rue Pasteur jusqu'au Pertuchaud (poste de refoulement et conduite principale)
- Chemin de contournement Ouest, en prévision des futurs lotissements (conduite principale)
- Kervy, mise en place des derniers raccordements pour les terrains constructibles et non desservis avant reprise du revêtement par Arc Sud Bretagne.

Didier Loyer

Adjoint à l'urbanisme, voirie, aménagement foncier, environnement, SCOT, sécurité routière

Ages et Vie

Le permis de construire du projet Ages et Vie, situé dans la tranche 3 du lotissement La Chênaie, est accepté depuis 6 mois. Les travaux ont débuté fin mai pour une livraison prévue en fin d'année 2023.

Pour toutes informations complémentaires, des flyers sont disponibles en mairie.

Anne-Cécile Blanchard

Adjointe aux affaires sociales

EGLISE SAINT MARTIN

Depuis fin Mars 2022, les travaux de la Tranche B sont terminés. Si ce n'est déjà fait, je vous invite à aller sur place et faire le tour de l'Eglise pour voir de vos propres yeux le travail réalisé. L'appel aux dons pour la restauration de l'Eglise est en place jusqu'à la fin de l'année 2022. Nous avons déjà 80 % de la somme escomptée. Merci à ceux qui ont déjà fait un don. Pour tout renseignement : à la Mairie ou sur le site de la Fondation du Patrimoine de Bretagne : www.fondation-patrimoine.org/77760



LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Depuis début Juin 2022, les 3 planchers béton sont réalisés. Place maintenant à la charpente, prévue en Juin et Juillet, et à la toiture : prévue fin Juillet et Août. Le cabinet d'architectes EON de Lauzach assure la coordination et l'enchaînement entre artisans.



L'EXTENSION DE LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE DU PATRIMOINE



A la date du 10 Juin 2022, l'extension est faite. Reste une petite partie de la toiture, les enduits, et la partie extérieure : auvent et quai. Les aménagements intérieurs, à la charge du Boulanger Nils PENNEC, vont bon train : électricité, plomberie, cloisonnement, chambres froides.

L'ensemble pourrait être fonctionnel et utilisable par la boulangerie-pâtisserie début juillet. Le reste des aménagements intérieurs se fera pendant l'été et au mois de septembre.

Retenons que toutes les entreprises qui interviennent sont solidaires, réactives, s'adaptent et s'entraident, avec la coordination du cabinet d'architecte Burgaud de Nivillac-La Roche Bernard.

Christian Billy

Adjoint aux bâtiments communaux, commerces, tourisme, centre-bourg, revitalisation, embellissement de la commune

Attention :

Tous ces travaux engendrent de la poussière, de la gêne au niveau de la circulation, et une zone de sécurité. Merci de respecter les consignes et de rester à distance. Nous nous excusons pour ces désagréments. Merci de votre compréhension.

Ces travaux sont financés avec la participation de plusieurs partenaires suivant les projets



Service Enfance Jeunesse

C'est le temps des vacances

Comme chaque année, le service Enfance Jeunesse a préparé un joli programme pour les petits et les plus grands. Outre les nombreuses activités proposées durant ces deux mois que ce soit par l'ALSH ou l'Espace Jeunes il y aura aussi des camps et des week-ends.

L'ALSH propose aux enfants du CP jusqu'au CM2, 1 week-end camping ainsi que 2 mini-camps de 5 jours que ce soit à vélo, ou nautique. Ainsi, il y en aura pour tous les goûts. Les ados ne sont pas en reste ; un bivouac est organisé à Hennebont.

Pour ceux qui veulent s'occuper, donner un petit coup de main à l'embellissement de notre commune en gagnant un peu d'argent, la mission Argent de poche est reconduite.

Le sujet, un peu moins estival, mais qui dès la rentrée fera l'objet d'une réflexion approfondie, concerne le restaurant

scolaire. Celui-ci accueille en cette fin d'année scolaire une moyenne de 170 enfants par jour, et il est impacté depuis quelques mois déjà par la crise que nous connaissons tous : hausse de prix des denrées, manque de certaines matières premières, difficultés d'approvisionnement...

Nous devons rester vigilants d'une part, à ce que les repas servis conservent la qualité qu'on leur connaît et que d'autre part leurs coûts soient maîtrisés tant pour les parents que pour la commune.

En attendant, les membres de la commission Affaires scolaires – Enfance Jeunesse se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances à toutes et à tous.

Valérie Lafaurie Le Divellec

Adjointe aux Affaires scolaires – Enfance Jeunesse

Repas des Aînés



Le 11 juin, le CCAS a réuni 120 convives pour le repas des aînés à la salle de la Michochène.

Après deux années sans se retrouver, nos aînés ont pris le temps d'échanger, d'évoquer des souvenirs, de se rencontrer autour d'un bon repas, de danser.

Ce temps de partage et de convivialité nous a permis de mettre à l'honneur plusieurs personnes de Noyal Muzillac : Eugène Oliviero (100 ans), Suzanne Le Pironnec (98 Ans) et Jeanne Brohan (98 ans) qui n'ont pu être présents ce jour.

Parmi les convives, Robert Berlot (93 ans), Madeleine Bégot (92 ans) et Albertine Guihard (92 ans) ont reçu un petit présent de la part du CCAS.

L'ambiance était à la bonne humeur et au partage.

Anne-Cécile Blanchard

Adjointe aux affaires sociales

Troc des plantes

Le Troc des plantes est une manifestation proposée par la Commission Fleurissement. C'est un moment de convivialité et de partage pour les amoureux des beaux jardins et des belles fleurs.

Le samedi 2 avril 2022 a été un succès réunissant des personnes de tous horizons (Treffléan, Limerzel, Muzillac...) et dont trois enfants noyalais (Maëlys, Ewen, Elouann), fiers de leurs boutures échangées contre des « queues de rat ».

Votre soutien et votre générosité nous ont permis d'échanger des plants et des graines. Il est plaisant pour nous d'admirer des jardiniers passionnés prêts à donner des conseils, idées et astuces.

Nous vous donnons d'ores et déjà la date du prochain Troc : le samedi 17 septembre 2022, place de l'Eglise, à 9h30.

Françoise et Sylvie



Présentation du service technique

L'équipe du service technique communal est composée de 5 agents techniques et de 4 agents de propreté. Le responsable de ce service dédié aux citoyens est M. Thierry Tassé.

Les principales missions des agents techniques sont :

- L'entretien des espaces publics, voirie rurale et urbaine (voiries, signalisations, ouvrage d'art, lotissements ...)
- L'entretien de l'ensemble des espaces « verts » communaux, des lotissements, des chapelles...
- L'entretien du complexe sportif (terrains de football, terrains de loisirs ...)
- L'entretien des bâtiments communaux (salles des sports et de restauration, mairie, école, ALSH, église et chapelles, cantine ...)
- Tenir une astreinte pour tout problème en dehors des heures de service.
- L'entretien du cimetière.



De gauche à droite : Yves, Jonathan, Johann, Mikaël, Thierry



De gauche à droite : Caroline, Stéphanie, Sylvie et Nathalie

Les principales missions des agents de propreté sont :

- Le nettoyage au quotidien de l'ensemble des bâtiments publics fréquentés régulièrement (école JMB, ALSH, mairie, cantine, salle de sport, locaux de Bois Gestin, sanitaires publics...)
- Le suivi de l'entretien des salles louées par la commune

Concours des maisons fleuries

Après deux belles journées ensoleillées, les jurys ont statué pour le Concours des maisons fleuries. Les Jurés des autres communes participantes (Péaule, Le Guerno et Arzal) ont donné une note sur les 17 maisons inscrites, toutes aussi belles les unes que les autres. Les gagnants seront annoncés le samedi 17 septembre à 14h30, devant la Mairie. Nous vous attendons nombreux !

————— Françoise et Sylvie



Les membres du Jury

Festivités

- ◆ 1er juillet : Fête du bar Le Nolwenn
- ◆ 2 et 3 juillet : Ball-trap – Association de Chasse
- ◆ 20 juillet : Concours de Boules Bretonnes de Bourgerel
- ◆ 23 Juillet : Cochon grillé – Handball Club de Noyal-Muzillac
- ◆ 27 Juillet : Repas moules Frites et Concert – Supporters Musique de la Jeune France
- ◆ 29 Juillet : Fest Noz avec Plantec et Jean-Charles Guichen – Comité des fêtes de Noyal-Muzillac
- ◆ 30, 31 Juillet et 1er août : Concours de Boules Bretonnes de Bourgerel
- ◆ 6 et 7 Août : Loto à la Michochène et Fricassée – Section Foot de la Jeune France
- ◆ 28 août : Vide Grenier – Amicale laïque de l'école Jean-Marie Boëffard
- ◆ 31 août : Concours de Boules Bretonnes de Bourgerel
- ◆ 3 septembre : Couscous – Section Musique de la Jeune France



Noyal en fête

17 septembre : Noyal en Fête organisé par le Conseil Municipal de Noyal-Muzillac



Visites

Visites ludiques de Noyal-Muzillac organisées par l'office du tourisme

- ◆ 13 juillet (14h à 15 h30)
 - ◆ 22 juillet (16h30 à 18h)
 - ◆ 27 juillet (10h30 à 12h)
 - ◆ 5 août (16h30 à 18h)
 - ◆ 10 août (10h30 à 12h)
 - ◆ 24 août (10h30 à 12h)
- > Tarifs : 5 € pour les adultes
3 € pour les enfants de 8 à 16 ans



Exposition à la chapelle du Benguë

- ◆ Du 4 au 10 juillet : Mme Lignereux
- ◆ Du 11 au 17 Juillet : Mme Vauvert (pastel et aquarelle)
- ◆ Du 18 au 24 juillet : M. Gauthier et M. Le Fustec
- ◆ Du 25 au 31 juillet : M. Gassiraro et M. Procak
- ◆ Du 1 au 7 août : M. Stévant et Mme Kermarec
- ◆ Du 8 au 15 août : Mme Le Trionnaire
- ◆ Du 16 au 26 août : Mme Chameroy
- ◆ Du 27 au 28 août : Les Petites Mains de Noyal-Muzillac

